

Maison médicale :

62, avenue de la libération 36150 VATAN

- M. ANDRODIAS : Kinésithérapeute 02 54 49 77 96
- Mmes FOUCAT, FRESNEAU et MOULINS : Infirmières . 02 54 49 75 98
- M. HUGUET : Podologue 02 54 21 73 98
- Mme et M. PROUTIERE : Médecins généralistes 02 54 49 75 31
- Mme ROUXEL-CHARPIAT : Psychologue 06 48 23 19 71

&&&&&&

- Les Urgences : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17

- Pharmacies :
 - o SABOURIN..... 02 54 49 72 60
 - o DELEMAR..... 02 54 49 70 08
- Mme CHALET : Ostéopathe : 09 81 74 28 00
- M. LECA : Dentiste : 09 52 09 81 83

- Mme JAMMOT : Assistante sociale 02 54 22 25 42

&&&&&&

Dépôt de pain :

Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur commande la veille et le vendredi pour le lundi.

Un règlement est demandé à chaque achat.

Pas de pain du 25 décembre au 1er janvier, pensez à réserver pour le 2 janvier.

&&&&&&

La mairie sera fermée du 25 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018.

En cas de besoin, veuillez vous adresser au Maire ou à l'Adjointe :

Mme SAUGET Nicole : 02 54 49 94 44 ou 06 88 67 26 83

Mme MOUCHET Geneviève : 06 83 53 87 29

Le Giraldien

Votre bulletin d'information communal
N°20 - décembre 2017

Joyeuses
Fêtes



*Mairie de Giroux
8, route de Graçay
36 150 Giroux*

Téléphone : 02.54.49.73.82

Mail : mairie.giroux@wanadoo.fr

Site : www.mairie-giroux.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h



*En cette fin d'année,
le Maire et tous les membres du
conseil municipal
vous souhaitent de bonnes fêtes et
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour 2018.*

*Que la joie, la santé, la réussite, la paix soient au menu de cette
nouvelle année.*

*Nous serons heureux de vous accueillir pour fêter 2018
le 6 janvier à 15h30 à la salle des fêtes
et partager la galette des rois.*

*Afin d'organiser au mieux cet après-midi, nous vous demandons de vous
inscrire (en retournant le coupon ci-joint) avant le 30 décembre.*

Nous espérons vivement votre présence.



Vice-président : Éric VAN REMOORTERE - REBOURSIN (commission environnement-GEMAPI-eau-assainissement)

Vice-président : Guy NUGIER – NEUVY-PAILLOUX (commission voirie)

Vice-président : Guy RIOLET – SAINT-PIERRE-DE-JARDS (commission énergie-développement durable)

Vice-président : Jacques FONBAUSTIER -AMBRAULT (commission petite enfance)

vice-président : Michel CHEVALET – AIZE (commission tourisme-culture)

Vice-président : Bernard ALLOUIS – BOMMIERS (commission habitat)

vice-président : Daniel THÉNOT – BUXEUIL (commission action sociale et service à la population)

Vice-président : Jean-Marc BRUNAUD – SAINTE-FAUSTE (commission communication)

Vice-présidente : Magali BOURSIER – VATAN (commission enfance)

&&&&&&

Suite aux évolutions de la loi NOTRe, la communauté de Communes a désormais les nouvelles compétences suivantes :

- Tourisme au 1^{er} janvier 2017
- GEMAPI au 1^{er} janvier 2018
- Voirie au 1^{er} janvier 2018 (harmonisation des compétences des deux territoires, suite à la fusion)

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est en cours, les documents sont consultables sur le site de la communauté de communes.

Plusieurs réunions publiques ont eu lieu et d'autres sont prévues début 2018 pour présenter le projet.

La prochaine a lieu à Guilly, le 19 janvier à 18h30.



Projet éolien Luçay-le-Libre Giroux

L'enquête publique a eu lieu du 25 septembre au 27 octobre 2017.

La commission d'enquête a rendu son rapport et a émis un avis favorable au projet, suite à la demande d'autorisation d'exploiter de la Sté Nordex.

Le rapport est consultable sur le site : <http://indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossiers-d-autorisation-ICPE>.

&&&&&

Communauté de Communes

24 rue de la République 36150 VATAN

Tél. 02 54 49 77 07

www.cc-champagne-boischauds.fr

La communauté de communes s'appelle désormais :
Communauté de Communes Champagne Boischauds

Voici son logo :



Président : Pierre ROUSSEAU

Vice-présidente : Clarisse PÉPION – VATAN (commission économie)

Vice-président : Serge BOUQUIN - PRUNIERS (commission finances, fiscalité)

Vice-président : Olivier PIERREL – MEUNET-SUR-VATAN (commission suivi travaux-bâtiments-équipements)

Vice-président : Yves PRÉVOT – VOUILLON (commission aménagement de l'espace)

Résumé des réalisations de l'année 2017 et des projets pour 2018

Réalisations en 2017:

Travaux d'entretien :

Travaux sur le bas des digues de l'étang par mise en place de tuyaux de type éco box et remblais pour maintenir l'écoulement des buses.

Remplacement des gouttières de la mairie 1ère tranche : 1 188€

Achat :

Renouvellement de la tondeuse coût : 21 000€ - reprise de l'ancienne 5 000€
subvention FAR : 5 895€

Achat avec les communes de Luçay-le-libre, Meunet-sur-Vatan et Reboursin
d'une balayeuse désherbeuse Coût pour la commune : 469€

Travaux et achats prévus pour 2018 :

Remplacement gouttières de la mairie 2eme tranche : 1 000€

Changement du nom de la route de Pouzelas :

Suite à des soucis répétitifs d'adressage de courrier et de confusion de lieu d'intervention pour les services de secours ; le conseil a pris la décision de renommer la route de Pouzelas en route de St Pierre de Jards.

Ce changement prendra effet à partir de début mars, les habitants concernés seront conviés à une réunion en janvier pour les informer des démarches à effectuer en lien avec la mairie.

Animations

Concours de confiture :



Le 1er octobre, un petit déjeuner était servi pour départager 8 confitures très différentes les unes des autres.

M. Bertrand VALLOIS a obtenu le premier prix avec une Gelée de poire.

Les autres confitures proposées étaient :
Framboise - poire, Abricot, Prune, Coing - citron, Poire - banane, Framboise - Raisin, Poire - praliné.

Merci aux participants pour leur bonne humeur, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle dégustation.

Téléthon :

Les petits déjeuners des vendredi et samedi matin ont connu un bon succès, même si nous avons eu moins de participant cette année.

La somme de 130€ a été récoltée et versée au Téléthon.
Le camion est passé comme d'habitude vers 10h, chacun a pu acheter du boudin, des gâteaux ainsi que des enveloppes.

Dates à retenir :

Repas des Aînés :

Le 6 Janvier : Repas des Aînés à la salle des fêtes

Galette des rois :

A l'issue de ce repas, il vous est proposé de vous joindre à eux pour partager la galette des rois.

Sécurité des piétons :

Il est rappelé que pour leur sécurité, les piétons (enfants comme adultes) doivent porter un gilet ou un brassard fluo afin d'être visibles surtout en hiver lorsque la nuit et le mauvais temps gênent la visibilité.

Voirie :

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de limiter la vitesse à 70 km/h sur une partie de la VC3.

La signalisation sera mise en place au 1^{er} trimestre 2018.

Information de la Gendarmerie Nationale :

Si vous avez remarqué quelque chose d'inhabituel ces derniers jours, n'hésitez pas à prendre contact avec la gendarmerie :



Communauté de brigade d'Issoudun
24, avenue Jean Bonnefont
36100 Issoudun
Cob.issoudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr
au 02.54.03.53.20 7j/7 – 24h/24

Rappel des conseils de prudence :

- Fermez à clés portes et fenêtres lorsque vous quittez votre domicile.
- Prévenez un voisin de confiance de vos absences prolongées.
- Relevez les types de plaques des véhicules que vous trouvez suspects.
- En cas d'absence, pensez à faire transférer vos appels téléphoniques.

L'application gratuite pour smartphone « Stop cambriolages » est téléchargeable.

Vigilance citoyenne et informations

Ne jetez plus vos piles et bouchons de liège



Nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition, à la Mairie, un récupérateur pour les piles usagées et un autre pour les bouchons, en liège uniquement.

Les bouchons sont donnés à l'association « les bouchons de liège du Cœur » qui a pour objectif d'aider à la recherche contre le cancer.

Les bénéfices de la vente de la collecte à une entreprise de recyclage sont destinés à l'association Cancérologique du Centre (Cancen), basée à l'hôpital de Bretonneau à Tours afin de participer à l'aide aux malades, aux familles et à la recherche.



SICTOM :

WWW.sictom-cb.fr

La distribution des sacs poubelles et des plannings de ramassage sera faite début janvier. En cas d'absence, adressez-vous à la Mairie.

Suite aux travaux effectués à la déchetterie de Vatan, le SICTOM a décidé de ne plus ramasser les encombrants. En cas de besoin, s'adresser à la Mairie.

Horaires de la déchetterie de Vatan : 9h – 12h et 14h - 18h

Ouvertes du lundi au samedi sauf le jeudi.

&&&&&&

Co-voiturage :

Suite à la demande d'un habitant sur des possibilités de co-voiturage pour se rendre à Issoudun le matin ; nous vous proposons si vous le souhaitez, de vous inscrire à la Mairie pour organiser des trajets en commun.

L'activité Jeux :



Tous les quinze jours le mercredi à partir de 14 h
Salle de la Mairie



Arrêt pendant les vacances, reprise le 10 janvier.

Cérémonie du 8 mai :

Rassemblement à la Mairie à 10h30, défilé au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbe suivi du vin d'honneur à la salle de la Mairie.

Repas champêtre – fête des voisins : Le 9 juin 2018

Nous vous proposons de retenir
le **samedi 9 juin**
pour nous retrouver autour de notre
pique-nique sur la place si le soleil est
au rendez-vous !!

Comme d'habitude nous vous offrirons
l'apéritif et le dessert le midi et la
fromagée le soir.



L'après-midi, l'école de musique de St Florent sur Cher nous proposera un concert dans l'église.

Etat civil en 2017

La population 2017 retenue par l'INSEE est de 121 habitants.

Naissances :

Mainline PAQUIS
Alexandre et Elena BAILLY

Nous sommes heureux de les accueillir et nous félicitons les parents.

Décès :

Mme Gisèle LECLERC
M. Marcel CAILLOUX
Mme Marie-Jeanne LUNEAU

Nous avons une pensée pour eux et leurs proches.

Départ :

M. MAS

Nouveaux arrivés :

Mme CLEMENT et M MARQUES OLIVERA
M. SALEM

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Présence verte :

Nous vous informons que nous participons à la mise en place du réseau Présence Verte (service de Téléassistance) par la prise en charge des frais d'installation.

Deux services sont maintenant disponibles :
Activ'zen et Activ'mobil pour les déplacements.

Quatre personnes sont concernées sur la commune.

Pour de plus amples renseignements des documents sont disponibles en mairie et vous pouvez appeler le 02 54 29 45 42 ou envoyer un mail à pv36@presenceverte.fr.



pré^sence^verte
Solutions de téléassistance
N°1 en France

Votre agence à Châteauroux
02 54 29 45 42 - 33-35 rue de Mousseaux 36000 Châteauroux
www.presenceverte.fr

Activ'zen
Libre de vivre chez soi
en toute sécurité

Activ'mobil
La liberté en toute sécurité

&&&&&&



Un surcroît de travail, un besoin d'aide
ponctuelle dans vos tâches domestiques
La solution : SERVICE PLUS



Repas à domicile : Service sur simple
demande, tous les jours sauf le dimanche et
les jours fériés.

**Pour tous renseignements, veuillez contacter le 02 54 49 79 45
Impasse du Tripot 36150 VATAN**

Infos pratiques

PACS :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, seules les mairies et les notaires sont compétents pour enregistrer les nouvelles déclarations de PACS.

Recensement militaire :

Tout jeune a l'obligation de se faire recenser à la mairie de son domicile dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Un site internet est disponible : www.service-public.fr rubrique : e-recensement

Inscription sur les listes électorales :

Nous vous rappelons que toute personne voulant s'inscrire sur les listes électorales peut le faire jusqu'au 30 décembre 2017 en se présentant à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile sur la commune de moins de 3 mois. Une permanence sera assurée le 30 décembre de 10h à 12 h.

Carte d'identité et passeport :

Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (Issoudun, Levroux, Châteauroux, Déols...)

Vous pouvez aller sur le site : www.ants.gouv.fr pour faire une pré-demande.

Carte grise et permis de conduire :

Les cartes grises et permis ne sont plus délivrés en Préfecture depuis le 6 novembre. Pour effectuer une demande il faut dorénavant s'adresser auprès des garages agréés, ou se procurer les imprimés sur le site de la préfecture : www.indre.gouv.fr . Les démarches sont à faire sur le site : www.ants.gouv.fr.

Le secrétariat de la Mairie est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Connaissance de la commune :

Tumulus du Montry

(Situé à gauche après le cimetière)



Suite à la visite de M. MILCENT Pierre-Yves, Archéologue, Maître de Conférences à l'université de Toulouse 2, nous avons recueilli des informations concernant les Tumulus dont celui du Montry, en voici quelques extraits :

« 2000 ans avant les grands châteaux du Val de Loire, au Vème s. av. J.-C., des tombes princières sont érigées dans le centre de la Gaule. De puissants peuples celtiques, les Bituriges du Berry, les Carnutes de l'Orléanais et les Turons de Touraine se partagent sans doute déjà la région. Ceux qui bénéficient à leur mort de la construction d'une tombe monumentale, sous la forme d'un tumulus princier, appartiennent à leurs élites.

Qu'est-ce qu'un tumulus princier ?

Les tumulus sont des tertres aménagés au-dessus des sépultures.

En Gaule centrale, au 1^{er} âge du Fer, ils sont en forme de calotte sphérique et construits par accumulations de divers matériaux : blocs de pierre, remblais de terre, mottes de gazons...



Où les trouve-t-on ?

Les tumulus princiers identifiés en Gaule Centrale sont au nombre d'une trentaine et plutôt concentrés en Orléanais et Berry. Ils sont érigés en des lieux visibles de loin, à proximité d'anciennes voies importantes de communication, terrestres ou fluviales. Une concentration est observée autour de Bourges, siège au Vème s. av J.C.d'une agglomération proto-urbaine très étendue.

A quoi servaient-ils ?

L'aménagement des tombes princières requiert la mobilisation d'une abondante main-d'œuvre, probablement sous la direction de personnages qualifiés. Un tel investissement manifeste non seulement l'importance des défunts mais aussi la puissance des lignages qui les font édifier. Le but est de pérenniser le souvenir de grands personnages. »

Tarifs 2018

Pêche :



Une très bonne saison s'est terminée le 5 novembre, grâce notamment à une hausse de la fréquentation et à la bonne participation aux pêches de nuit.

La très bonne qualité de l'eau de notre étang et l'herbe du début de saison ont favorisé la fraye. Aussi, la reproduction est suffisante en gardon, carpe et brochet pour assurer la saison prochaine.

Dates d'ouverture et de fermeture de la pêche pour 2018 :
du 17/03/18 au 04/11/18

Tarifs :

Hors commune :

- 6 € /adulte pour la journée pour 3 lignes
- 2.50 € /enfant jusqu'à 12 ans pour 1 ligne
- 90 € /adulte pour la saison pour 3 lignes

Habitants de Giroux :

- 4.50 € /adulte pour la journée pour 3 lignes
- 50 € /adulte pour la saison pour 3 lignes
- 2 € / ligne supplémentaire (pour la journée)

Pêche de nuit : 8 €

Enduro 48 heures : 25 €

(13 et 27 avril – 11 et 25 mai - 8 et 22 juin – 13 et 27 juillet – 10 et 24 août –
7 et 21 septembre – 12 et le 26 octobre)

Possibilité de faire des 60 et 72h pour le week-end du 10 au 13 mai

Tarifs de la Salle des fêtes :

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	1 Jour	2 Jours	1 Jour	2 Jours
Particulier	90 €	110 €	160 €	225 €
Semaine Entreprise	65 €	120 €	75 €	140 €
Vin d'honneur	75 €	-	85 €	-

Chèque de caution : 300 €

Forfait Chauffage 35 € par jour.

Le prêt de la vaisselle est compris dans la location.

&&&&&&

Fleurissement :

Lors de la remise des prix pour la catégorie « maisons fleuries » qui s'est déroulée le 7 décembre à St Valentin trois maisons ont été récompensées :

Mme Jacqueline BRICOUT, M François CAILLOUX, M. Pierre MARTIN.
Nous les félicitons pour leur implication.

Toutes les personnes qui souhaitent participer pourront s'inscrire au printemps.

Eglise :

Elle restera ouverte pendant les fêtes, chacun pourra venir voir la crèche.